



19, rue du Jura – ST LUPICIN

39170 COTEAUX DU LIZON

Les ateliers du plateau Conseil d'Administration

Des 13 et 23 janvier 2021

Ordre du jour

Table des matières

CA du 13 janvier.....	1
Réunion du 23 janvier :.....	2
Réouverture des ateliers.....	2
Assemblée générale.....	2
Appel de cotisation.....	2

Présence de Colin RIEUTORD, Abdessamad EL JAWAHIRI, Alain CANDIAGO, Olivier DE GOER, Jean-Luc LOEVENBRUCK, Khorine BANOS, Thierry AUROY, Monique MORNICO

Excusés :

Absents : Vincent HYVERT, Guy CARRON.

1)CA du 13 janvier

Un CA s'était tenu en urgence le 13 janvier chez Jean-Luc auquel ont participé Colin, Alain, Jean-Luc et Monique pour faire le point, suite au cambriolage des locaux.

- Pas encore de retour de l'assureur Goupama.
- Demande de subvention exceptionnelle auprès de la mairie ? Colin préfère une année de plus de la gratuité du local.
- La réouverture des locaux pourra se faire dès qu'on aura un nouveau chauffage.
- Jean-Luc a rencontré la directrice du Crédit Agricole, qui serait disposée à octroyer une subvention, un dossier pourra être établi à cet effet.
- Les Ets Bornarel Electricité donneront du matériel.
- Une décision est à prendre pour l'installation de l'alarme, installée à bas prix par un ami de son fils, il convient de décider entre une alarme sonore pour 200 € avec appel sur un téléphone, soit pour 300 € avec caméra branchée sur le WIFI. A priori pas possible de se raccorder au réseau Plastivaloire, donc il faut une connexion propre.
- Colin a été contacté pour une émission TV axée sur l'atelier bois, cela semble très intéressant, il faut donc lancer l'équipement de cet atelier.

CR du CA des Ateliers du Plateau du 28 septembre 2020 à 19h

2) Réunion du 23 janvier

3) Réouverture des ateliers

La liste du matériel volé s'est allongée avec la disparition de la lustreuse et du décapeur thermique ; du matériel donné est à ranger. L'atelier bois, qui est à équiper en priorité a récupéré les matériel qui l'intéressait.

Abdes offre un ordinateur portable tout équipé. Nous avons reçu des dons en outillage de Mme Béatrice BOATTO, de Mme Martine PIN, un compresseur et une perceuse de Bornarel Electricité. Un don de 150 € a été fait par l'entreprise Idées Eaux. Des remerciements leurs seront adressés.

Jean-Luc explique la proposition d'alarme, avec les options à 200€ ou 300 €, avec le souci du WIFI pour la 2^{ème}. Colin propose un vote : tous sont d'accord pour la pose d'une alarme, et une majorité vote pour la proposition à 300 €. Il faudra acheter une carte SIM sur un compte Free à 2€ mensuels. Affaire à suivre. Il ne semble pas possible de poser un verrou car cela condamnerait la sortie de secours pour ce local qui reçoit du public. On posera tout de même un loquet.

Il est envisagé de rouvrir le samedi matin de 9 h 30 à 12h. Le CA se prononce en faveur de cette option.

Pour le chauffage, on peut envisager un canon à chaleur, en créant une sortie sur l'extérieur, ou un poêle d'atelier ? Le pôle d'atelier n'est pas envisageable à cause de l'impossibilité de faire une évacuation des fumées. Renseignement sera pris sur du matériel d'occasion. A ce sujet, Jean-Luc pense que cela peut rentrer dans le cadre de l'appel à projets du Crédit Agricole : il s'agit d'un fonds alimenté par les sociétaires qui se positionnent sur un projet qui retient leur attention.

Groupama demande un devis de remise en état des locaux et du matériel à remplacer. Il est envisagé de changer d'assureur et de souscrire auprès de la MAIF lorsque le dossier sera soldé.

La jauge pour la réouverture des locaux est fixée à 10 personnes.

Pour l'atelier menuiserie, il faut prévoir un aménagement global : racks, palettes...

Pour la suite, il conviendra de contacter Maxime Lançon et Simon Mucili (nouveau « TEPOS » de la ComCom Haut-Jura Saint-Claude).

4) Assemblée générale

La date de l'Assemblée Générale est fixée au 27 février. L'horaire et l'organisation matérielle (visioconférence ?) seront précisés ultérieurement.

5) Appel de cotisation

Les cotisations pourront se faire par virement sur le compte en fournissant un RIB, ou par envoi de chèques.

La séance est levée à 16 heures.

CR du CA des Ateliers du Plateau du 28 septembre 2020 à 19h